



Comment établir une politique salariale ?

Entrepreneuriat - Management

Continue

Durée

7 heures

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

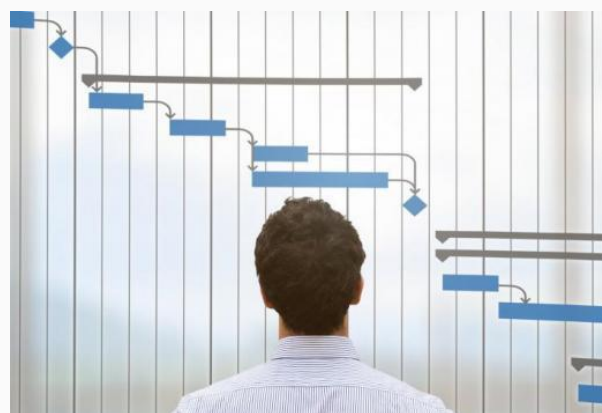
Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Cette formation vous permettra de construire votre boussole sur mesure en matière de rémunération pour gérer les salaires de vos collaborateurs de manière équitable, stratégique et objective.

Vous recevrez des outils et des sources de réflexion en matière de politique de rémunération afin de vous permettre de créer la politique de rémunération qui ressemble à votre entreprise

Programme

Le cadre

- Définition des éléments influençant la politique de rémunération

- Influence interne

- Influence externe

Classification de fonction

- Définir les critères de valeur ajoutée pour l'entreprise

- Evaluer les fonctions

- Classer les fonctions

Benchmark

- Comment effectuer un benchmark

- Les éléments d'attention

Définir le package salarial complet afférant

- Fourchette de salaire

- Avantages en nature





Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 17h

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble de notre catalogue de formations continues sur notre site web www.formation-continue.be et inscrivez-vous en ligne!

Pour tout renseignement, contactez-nous au 085/27-14-10 ou via formation.continue.villers@centreifapme.be